

Les débuts du CILAC :

Dans les années 70, un vrai bouillonnement d'idées et d'initiatives est à l'origine de la fondation du CILAC. Serge Chassagne, l'un des membres fondateurs, professeur émérite à Lyon II témoigne.

En 1974, Maurice Daumas lançait son enquête, à partir de questionnaires normalisés dont il a fait la matière de son ouvrage publié plus tard, en 1980¹. J'étais en train de faire des recherches sur les moulins hydrauliques dans le cadre de ma thèse, dans les archives du CNAM et il m'a confié son projet. J'ai travaillé personnellement sur la filature de St Mesme près de Dourdan.

Yves Lequin, que j'ai rencontré dans un séminaire de Pierre Léon à Paris IV en 1975, était alors vice-président de l'Ecomusée du Creusot. Il me parla d'un colloque à venir sur l'archéologie industrielle, organisé par Marcel Evrard, avec des anglais, dont Angus Buchanan alors professeur à Bath, des suédois, dont Marie Nisser, le premier président de TICCIH², l'américain (ancien marin) et le flamand Adriaan Linters. Barrie Trinder était là pour Ironbridge. Louis Bergeron et J.Goy étaient présents pour l'EHESS. C'est là où Bernard Rignault a parlé des Forges de Buffon. J'ai fait le compte-rendu de cette rencontre dans les Annales ESC de 1976. Au Creusot nous avons décidé la création d'une *Association pour l'Histoire de la Civilisation Industrielle*. Les statuts ont été déposés à Autun par Bernard Rignault, vice-président. On se réunissait ensemble, au CNAM avec parfois Michèle Perrot. Daumas nous appelait le « comité de liaison ». D'où le CILAC, créée à l'occasion du troisième Congrès de TICCIH à Stockholm. M.Daumas en était président, Armand Braun (de l'Institut de l'Entreprise) vice-président, Dominique Ferriot trésorière et moi secrétaire.

Nous avons en effet appris au Creusot la prochaine conférence de TICCIH à Stockholm en mai 1978.

Louis Bergeron me proposa d'y aller et Yves Lequin y délégua Pierre Cayez. Nous visitâmes les mines de Falun, les villages-usines (brucks) de la métallurgie. J'y proposais, avec P. Cayez, que la 4^e conférence se tînt à Lyon (en en vantant les mérites, sans être alors lyonnais). La suggestion fut acceptée pour 1981. Au retour, Louis Bergeron, convaincu, s'impliqua dans la préparation de cette rencontre, avec Dominique Ferriot. Pris alors par d'autres tâches, je ne pus alors y assister. Dans le même temps, au retour de Stockholm, Daumas lançait la revue *l'Archéologie Industrielle en France*, éditée par le CDHT.

A l'issue du colloque de Lyon-Grenoble, le CILAC est constitué en association déclarée: il existait de fait, mais non de droit. C'est Maurice Daumas qui a trouvé le sigle : comité d'information et de liaison pour l'étude de l'archéologie industrielle et sa conservation, parce que cela sonnait bien. Le premier président en fut Yves Malécot, président du groupe des Banques Populaires. J'en fus secrétaire de 1978 à 1981. Serge Benoît me succéda. Y. Malécot fut la cheville du rapport Querrien en 1981, à la suite duquel fut créée au Ministère de la Culture la cellule du patrimoine industriel, en 1983. Maurice Daumas décéda malheureusement peu après et Louis Bergeron reprit alors la revue *l'Archéologie industrielle en France* au titre du CILAC.

Cette étape héroïque prit fin quelques années plus tard pour faire place à une politique de consolidation en direction des associations qui s'étaient multipliées entre temps, en faisant du bon travail. Aujourd'hui, le patrimoine industriel s'est imposé comme un champ de la connaissance mais aussi comme espace dans lequel le citoyen a son mot à dire.

1 DAUMAS, M. *L'archéologie industrielle en France*, Laffont 1980.

2 Voir plus loin la présentation de TICCIH par James Douet.

L'ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE

en France PATRIMOINE - TECHNIQUE - MÉMOIRE

N° 47 - Décembre 2005

Le papier

CILAC COMITÉ D'INFORMATION ET DE LIAISON POUR L'ARCHÉOLOGIE
L'ÉTUDE ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

La revue l'Archéologie industrielle en France est publiée par le CILAC

Le CILAC,

Comité d'Information et de Liaison pour l'Archeologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel

Reconnaissons-le d'emblée : bien peu de structures affichent un sigle aussi peu lisible et compréhensible que celui du CILAC, association fondée en 1978 pour que soit reconnu, dans notre pays, le patrimoine de l'industrie... Peut-être est-ce, pour partie, ce qui explique que cette association à vocation nationale bientôt trentenaire soit encore trop discrètement connue de tous. On aurait pu imaginer qu'elle prenne pour nom « Les Amis du patrimoine industriel » ou quelque chose d'équivalent... Mais pour autant cette appellation n'aurait pas reflété les ambitions de ses fondateurs ni les objectifs de l'association.

Sans doute les conditions mêmes de la naissance du CILAC expliquent-elles cela. Un groupe de personnes, universitaires pour la plupart, ont pris conscience à partir des années 1975 de l'irréversible et imminente disparition de secteurs entiers de l'industrie et sans l'exprimer en ce terme, que notre pays vivait la fin de la seconde industrialisation, celle qui avait pris naissance à la fin du XIXe siècle. « Cette menace de disparition de certains éléments de notre patrimoine national est devenue maintenant un danger d'actualité » affirmait Maurice Daumas en mars 1976, dans le premier numéro d'un bulletin de liaison intitulé *L'Archéologie industrielle en France*.

La France était en retard par rapport aux pays étrangers et notamment les pays anglo-saxons dans l'attention portée au patrimoine de l'industrie. Certes, la fin de l'empire Schneider avait donné naissance à l'écomusée du Creusot en 1974 et quelques années auparavant, les « châteaux de l'industrie » - les grandes filatures du Nord - avaient exercé une réelle fascination sur certains milieux de l'architecture. Pour autant, on n'observait pas encore un mouvement d'intérêt général en faveur du patrimoine de l'industrie.

On doit à Maurice Daumas d'avoir importé en France le concept d'archéologie industrielle. Professeur d'histoire des techniques au Conservatoire national des arts et métiers (Centre de documentation et d'histoire des techniques, fondé en 1960), M. Daumas entretenait des relations suivies avec des Anglais, et notamment les pionniers de l'archéologie industrielle outre Manche et il participa à la seconde conférence internationale sur ce sujet, à Bochum, en Allemagne, en 1975.

La naissance du CILAC en 1978 (il n'aura de personnalité juridique qu'un an plus tard, en mai 1979) procédait, de la part de ses fondateurs, d'une volonté de placer la problématique du patrimoine industriel à l'entrecroisement de divers acteurs : la recherche universitaire (le Centre de recherche historique de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et le Centre de documentation et d'histoire des techniques du CNAM), la nouvelle muséologie (l'écomusée du Creusot) et le milieu de l'entreprise (l'Institut de l'entreprise, organe de réflexion théorique du CNPF, ancêtre du MEDEF). Des personnalités comme Louis Bergeron, directeur d'études à l'EHESS, ou Yves Malécot, ancien président de la Caisse nationale des monuments historiques, mais surtout auteur d'un rapport commandé par le premier ministre sur les Centres de culture scientifique, technique et industrielle, assuraient une cohésion à ce « comité » naissant. Comité, en effet, qui se donnait pour tâche d'informer et de relier entre eux non seulement tous ceux qui s'intéressaient au patrimoine de l'industrie dans notre pays mais également ceux qui avaient vocation à devenir des partenaires d'une prise en compte de ce nouveau champ patrimonial.

Ainsi, dès sa fondation, le CILAC s'est distingué fondamentalement des associations patrimoniales classiques qui existaient alors (patrimoniales : il serait plus juste d'écrire associations de Monuments historiques, pour reprendre l'expression courante de l'époque). Il s'agissait moins de défendre un secteur bien identifié que de susciter l'intérêt, d'inventorier les sites, de mener des études et de proposer

rationnellement des lieux à conserver. Tout était à imaginer et à inventer : les objets constitutifs du patrimoine de l'industrie, les méthodes d'analyse et d'étude, les arguments déterminants pour que soit reconnu comme patrimoine tel lieu ou tel site. La tâche était immense, mais M. Daumas l'avait entamée dès 1972, en lançant avec le concours de correspondants locaux ou régionaux une grande enquête sur les sites anciens. Celle-ci débouchera sur la publication – un peu tardive – de son ouvrage pionnier « *L'Archéologie industrielle en France* » (Robert-Laffont, 1980). Ce souci de la recherche qui fut à la base de la fondation du CILAC, s'est confirmé pour celui-ci par le lancement d'une étude sur le moteur hydraulique sous la direction de Louis Bergeron, « Les moteurs hydrauliques et leurs applications industrielles en France, XVIIIe-XXe siècles », financé par la MIDIST – Mission interministérielle pour le développement de l'information scientifique et technique. Parallèlement, le CILAC devait convaincre que l'industrie possédait un patrimoine et que celui-ci méritait une attention particulière des pouvoirs publics. Il lui fallait changer la mentalité dominante à l'époque qui ne considérait bien souvent le patrimoine que sous l'angle de l'esthétique. Ce fut une affaire de longue durée... Cette nécessité conduisit le CILAC à prendre en charge l'organisation en France la IV^e conférence internationale sur le patrimoine industriel, qui se tint à Lyon et Grenoble en octobre 1981. Le retentissement fut considérable.

La création en 1983 d'une « cellule du patrimoine industriel » au sein de la Direction du patrimoine du ministère de la Culture allait prendre le relais des activités de recherche du CILAC. Cette cellule dont les membres étaient auparavant dans la mouvance de l'association, eut pour mission à l'origine de définir les bases méthodologiques d'un repérage systématique du patrimoine de l'industrie dans notre pays. Celui-ci commença sur le terrain à partir de 1986, département par département, et se poursuit encore actuellement.

Les activités du CILAC se sont alors orientées vers la réflexion autour du patrimoine industriel, notamment par l'organisation de colloques scientifiques nationaux, annuels durant les premières années. Alès, Lille, La Baule, Toulouse, La Courneuve, etc. sont autant de lieux où se tinrent ces colloques qui avaient un double objectif : sensibiliser localement au patrimoine de l'industrie (les élus, les industriels et la population) et soulever des problématiques et des thématiques nouvelles. Le CILAC a été, de ce point de vue, un puissant levier de réflexion et de prise de conscience.

La seconde activité fut la publication d'une revue imprimée, issue du petit bulletin interne créé en 1976 par Maurice Daumas, « *L'Archéologie industrielle en France* ». Revue qui présentait un double contenu : des études souvent monographiques sur tel ou tel site et des informations multiples sur l'actualité du patrimoine de l'industrie dans notre pays mais aussi à l'étranger. La revue publiait aussi les actes des colloques organisés par le CILAC.

Enfin, durant toutes ces années – il s'agit là de la face la moins connue de l'association – le CILAC est intervenu à de très nombreuses reprises auprès des autorités compétentes et des pouvoirs publics pour alerter sur tel ou tel site en déshérence ou menacé de démolition, comme il continue à le faire aujourd'hui.

Le CILAC aujourd'hui

Le « comité » qui ne réunissait à l'origine qu'un nombre restreint de personnes, rassemble aujourd'hui plus de 400 adhérents. Précocement, le CILAC a agrégé autour de lui les « forces vives et actives » du patrimoine industriel. Notamment le milieu associatif qui s'est développé à partir des années 1980. C'était l'époque où se constituaient localement des associations qui se donnaient pour objet de défendre ou promouvoir un site industriel fermé ou sur le point de l'être. Beaucoup d'entre elles avaient pour caractéristique commune d'avoir été fondées et d'être animées par des professeurs de collèges ou de lycées, conscients de l'intérêt du patrimoine industriel, parfois même en cours de thèse d'histoire. Nous n'évoquerons pour mémoire que l'association de Cholet qui aboutit à la création d'un musée du textile dans une ancienne usine de blanchiment sauvée par le militantisme et qui publia longtemps une revue locale au contenu d'excellent niveau, ou celle proche de Rouen qui permit le sauvetage de la Corderie Vallois, aujourd'hui musée départemental. Ce mouvement associatif a dynamisé le CILAC par son approche locale et concrète des problématiques, en même temps que celui-ci bénéficiait en retour de contacts multiples et des réflexions globales qui en découlaient. Comité d'information et de liaison : oui, assurément !

450 adhérents aujourd'hui, cela peut sembler dérisoire au regard de certaines grandes associations patrimoniales qui affichent parfois 20 000 adhérents... Pourtant, ce n'est pas négligeable pour un champ patrimonial qui demeure encore bien souvent mal compris. Qui sont-ils ? Des chercheurs, universitaires ou dépendant d'autres organismes, des professeurs de l'enseignement secondaire, des architectes, des conservateurs de musées, des chefs d'entreprises, mais aussi un grand nombre de personnes s'intéressant à titre individuel au patrimoine industriel, auxquels il faut joindre des personnes morales, des associations locales, régionales ou sectorielles. La variété sociologique des adhérents, leur distribution géographique dans la quasi-totalité des départements y compris en outre mer et leur militantisme local font du CILAC l'association française représentative du patrimoine industriel. A ce titre, elle est depuis sa fondation l'association représentant notre pays au sein de l'organisme international, le TICCIH – The International Committee for the Conservation of Industrial Heritage.

La revue « *l'Archéologie industrielle en France* »

Fondée sous la forme d'un petit bulletin de liaison interne par M. Daumas en 1976, elle a pris la forme d'une revue imprimée en 1984, et s'est définitivement imposée en 1995 en adoptant une périodicité semestrielle. Aujourd'hui, elle est considérée comme étant la revue francophone de référence pour le patrimoine industriel. De belle facture, en quadrichromie depuis quelques années - une grande place étant faite à l'image de qualité -, au format 21 x 29,7, elle paraît en juin et en décembre avec une pagination variant de 80 à 126 pages. En juin 2007 est sorti le cinquantième numéro de *l'AIF*, qui porte à plus de 5 000 le nombre de pages publiées depuis 1976, rédigées par plus de 300 auteurs. Elle bénéficie depuis 1998 du soutien de la Direction du patrimoine et de l'architecture du ministère de la Culture.

L'objet de cette revue est de susciter l'intérêt pour le patrimoine industriel, en publiant notamment des travaux de recherche sur des sites ou des secteurs. L'étude, toujours, doit précéder la protection et plus tard la valorisation. *L'AIF* se veut revue scientifique et accueille donc des articles rédigés par des chercheurs mais aussi par des personnes qui, à titre personnel et non nécessairement professionnel, se sont intéressées à tel ou tel sujet. Un comité de lecture se prononce sur la publication des articles reçus.

La revue ne se contente pas d'attendre la réception d'articles. Elle en suscite aussi, notamment en publiant des dossiers thématiques. Ainsi, en 2002, un dossier important a-t-il été consacré aux réhabilitations industrielles en cours par la ville de Nantes, rassemblant plusieurs auteurs autour des problématiques historiques, architecturales et de valorisation mais aussi des entretiens du président de l'agglomération urbaine et de l'architecte délégué : « *Nantes est-elle un modèle ?* ». La revue veut provoquer la réflexion et conserver un esprit critique.

Un autre dossier publié dans le numéro de juin 2004 a trait à l'industrie de la soie en France : « *Que reste-t-il du patrimoine de la soie ?* ». Outre des études autour des derniers tisseurs et de leur patrimoine, ce dossier fait un tour quasi complet des musées consacrés à la soie. En décembre 2005, un nouveau dossier a été consacré à l'industrie papetière, sujet peu traité, emmenant le lecteur d'un site industriel de très grande dimension en activité, aux nombreux moulins à papiers ouverts à la visite, sans omettre un détour par la Suisse à propos d'une machine en continue récemment sauvegardée et valorisée par une association.

Problématique fondamentale de ces années : la reconversion architecturale. Quel sens conserve un site industriel quand il a été reconverti à un nouvel usage. C'est le thème du dossier que *l'AIF* a publié dans son numéro de décembre 2006.

En juin 2008, paraîtra un dossier sur le patrimoine de l'électricité, autour de la problématique « *Que peut-on conserver de la production de l'électricité ?* ». La perspective sera résolument internationale.

Que *l'AIF* publie un dossier thématique ou que ses numéros soient « varia », la ligne éditoriale vise à ouvrir de nouvelles voies d'approche, poser des problèmes, susciter la réflexion. Les auteurs sont, pour la plupart, les meilleurs spécialistes de la question.

A côté de ces dossiers ou articles « lourds », la revue se structure en diverses rubriques récurrentes. Ainsi une large place est-elle faite aux musées industriels et à la valorisation, notamment muséographique qui constitue un aboutissement logique auquel nous prêtons une attention soutenue mais aussi critique.

Les nouvelles du patrimoine, des événements qui se passent en France et à l'étranger font également l'objet de multiples chroniques et comptes rendus, « par monts et par vaux ». *L'AIF* est le canal d'expression d'une association dont l'une des missions est d'informer et de relier. C'est aussi ce qui justifie l'importante rubrique consacrée aux ouvrages récemment publiés dans notre champ patrimonial, sous forme de compte rendus critiques ou de brèves d'annonce.

Enfin, le CILAC est une association militante et comme telle, sa revue est aussi une revue d'humeurs, bonnes ou mauvaises... qui s'expriment dans ses éditoriaux ou par des articles sans concession, rédigés en toute indépendance.

Colloques nationaux

Le rythme des colloques nationaux n'est plus annuel comme il l'avait été dans les années 1980. En revanche, ceux-ci demeurent centrés autour de thèmes novateurs destinés à défricher des territoires peu pris en compte. Ainsi *Le patrimoine technique de l'industrie* (Mulhouse 1992) ou *Le patrimoine industriel, pour quoi faire ?* (Trégastel 1994) auquel on peut associer *Rendre intelligible le patrimoine de l'industrie* (Caen 2000) : ces deux colloques avaient pour ambition de soulever la question des usages et de la valorisation. En 2008, c'est le rapport patrimoine industriel / paysages qui sera le thème du XV^e colloque organisé par le CILAC en collaboration avec le Centre historique minier de Lewarde.

Stages de formation au patrimoine industriel

La valorisation patrimoniale des sites industriels est aujourd'hui l'une des questions essentielles avec celle de la reconversion à de nouveaux usages. Les colloques de Caen en 2000 et du Creusot en 2004 ont montré qu'il existait une demande de formation au patrimoine industriel émanant des agents territoriaux, des attachés de conservation, des animateurs du patrimoine qui, pour la plupart, n'ont pas bénéficié d'un enseignement spécifique au cours de leur formation initiale. Or ce sont eux qui, localement, sont en charge de la valorisation et qui sont amenés à en parler devant des publics ou des élus.

C'est pourquoi le CILAC a décidé en 2006 de se lancer dans l'organisation de stages de formation permanente. Le premier - encore expérimental - s'est déroulé à Saint-

Etienne en mai 2007, en collaboration avec le service de formation permanente de l'université Jean-Monnet, permettant ainsi aux stagiaires une validation de leurs acquis. Le stage de 3 jours, alternant interventions en salle et visites sur le terrain, a accueilli 35 agents territoriaux, des élus et divers professionnels, souvent venus d'autres régions. Le CILAC rassemble et dispose en effet de la capacité à mobiliser les meilleurs compétences françaises pour parler du patrimoine de l'industrie, tant sur le plan de l'histoire que sur celui de la valorisation.

L'expérience tentée en 2007 sera reconduite en 2008 avec un nouveau partenaire, dans une autre région.

Enquête sur le destin patrimonial des sites industriels protégés

Repérer, étudier et protéger juridiquement des sites d'industries ont constitué l'activité prioritaire des années 1980/2000. Mais sait-on combien de sites industriels ont finalement bénéficié d'une inscription ou d'un classement au titre de la loi de 1913 ? Que représentent-ils dans le paysage français, géographiquement, historiquement et sectoriellement ? Personne ne peut apporter aujourd'hui une réponse précise à ces questions, pas même le ministère de la Culture qui fait état d'une liste de 850 sites manifestement trop large, réunissant sous l'appellation de patrimoine industriel des sites qui relèvent parfois d'autres champs.

Le CILAC s'est donc lancé dans cette étude en 2006, sous la direction d'un de ses membres maître de conférences et en collaboration avec l'université de Rennes 2. Dans un premier temps, il s'agit de dresser une liste «raisonnable» selon divers critères et d'analyser ce qui avait conduit ces sites à bénéficier d'une protection juridique. Dans un second temps, il sera étudié ce que sont devenus ces sites : sont-ils ouverts au public, ont-ils été aménagés ou laissés à l'abandon. L'établissement de ce corpus devrait permettre de mesurer ce qu'a été la politique de protection du ministère de la Culture en faveur du patrimoine industriel depuis 25 ans.

Pour la réalisation de la seconde phase de cette étude, le CILAC bénéficie de la présence d'adhérents dans la quasi-totalité des départements. Ainsi renoue-t-il avec les enquêtes lancées avant et après sa fondation, tout en affirmant sa vocation à faire circuler et diffuser l'information. Cette enquête en cours donnera lieu à une série d'articles à paraître dans *l'Archéologie industrielle en France* et alimentera à terme les bases de données de son site Internet.

Comité d'information et de liaison, encore et toujours

Le CILAC rénove actuellement son site Internet pour y mettre en ligne diverses bases de données. Au-delà d'informations factuelles et conjoncturelles, on y trouve une très large bibliographie sur le patrimoine de l'industrie, les tables complètes de *l'Archéologie industrielle en France*, etc. En 2008, seront mis en ligne les numéros 1 à 25 de

l'AIF (années 1976 à 1994) ainsi que les numéros épuisés de la nouvelle série. A terme seront également disponibles les fiches de l'enquête en cours sur les sites protégés.

Le CILAC publie enfin une newsletter électronique gratuite, *Infocilac*, à périodicité variable, selon l'actualité. Son rôle est uniquement de diffuser des informations brutes à caractère factuel, en temps réel : expositions, colloques, sortie d'ouvrages, événements particuliers. Elle ne porte aucune analyse sur les annonces diffusées et de ce fait elle n'engage pas la position ou la réflexion du CILAC. (Inscription gratuite sur le site www.cilac.com)

Conclusion

Encore trop méconnu du grand public ou des collectivités territoriales malgré ses 25 ans, le CILAC a joué un rôle essentiel dans l'émergence du patrimoine industriel en France. Ses fondateurs étaient convaincus que les traces matérielles de l'industrie méritaient autant d'attention que celles des autres activités ou organisations sociales de notre civilisation contemporaine. Chez ses fondateurs et leurs proches, la conscience du devoir de transmission aux générations futures allait de pair avec la conviction qu'on ne pouvait pas aborder ce nouveau champ patrimonial sans mobiliser la connaissance et mettre en œuvre des méthodes d'approches spécifiques. L'archéologie industrielle devait précéder puis accompagner toute action de protection ou de valorisation.

Ces gènes qui ont donné naissance au CILAC ont guidé toutes les initiatives entreprises depuis sa fondation et restent le guide des actions en cours.

La vocation nationale du CILAC à rassembler toutes les forces vives engagées dans le mouvement en faveur du patrimoine de l'industrie, professionnels, acteurs divers et personnes intéressées à titre individuel, le conduit aujourd'hui à un nouveau défi conjoncturel.

Si son influence reste vive dans les sphères des pouvoirs publics au niveau de l'Etat, à l'heure de la décentralisation et de la montée en puissance des régions, il lui faut désormais se rapprocher de ces dernières. La dévolution en cours aux régions de plusieurs prérogatives du ministère de la Culture, notamment celles de la sous direction de l'Inventaire, nous invite à prendre langue avec celles-ci pour être mieux connus et reconnus. Ce rapprochement est d'autant plus nécessaire que ce sont les régions et les collectivités territoriales qui sont en charge de la valorisation du patrimoine : dans ce cadre, la valorisation du patrimoine industriel est un enjeu capital pour les prochaines années. Valorisation, restitution à tous les publics, aujourd'hui et demain : il s'agit là de l'aboutissement logique des études, de l'inventaire et de la conservation. Sinon, quel aurait été l'intérêt de s'être mobilisé durant trente années ?